

ANALYSE

Conso. Foncière
2011-2021

PROJECTION CONSOMMATION FONCIERE

Conso. Foncière
2021-2031

Conso. Foncière
2031-2041

Conso. Foncière
2041-2045

BILAN

Conso. foncière
2021-2045

Objectif SRADET (Conso. CCF 2011-2020 x taux) -15% pour l'enveloppe régionale mutualisée)

CMB -48,3% COCM -58,9%

Pas d'objectif SRADET

Proposition d'objectif SCoT :

réduction de -50%

CCF 2022 (SRADET)

Cartographie de la Consommation Foncière produite par la Région

SCoT	370 ha
CMB	241 ha
COCM	129 ha

151 ha
106 ha
45 ha

75 ha
53 ha
22 ha

15 ha
11 ha
4 ha

241 ha
170 ha
71 ha

Avantages :

- ✓ Fichiers fonciers (même logique que CEREMA et plus précis)
- ✓ Mise à jour annuelle, accessible gratuitement
- ✓ Observatoire du foncier, accessible gratuitement
- ✓ Précisions parcellaires
- ✓ Possibilité de vérifier la donnée
- ✓ Compatibilité SRADET

Inconvénients :

- ✗ Parcelles consommées manquantes (voiries de lotissement, bâtiments publics,...)
- ✗ Considère les dents creuses en espaces urbanisés (renouvellement urbain) au même titre que de la consommation d'espaces NAF (non-conformité Loi Climat et Résilience)
- ✗ Pas de différenciation de la conso. agricole (non-conformité Loi Climat et Résilience)
- ✗ Décalage de dates (s'appuie sur déclarations d'achèvement des travaux)

- Incohérences corrigées fin 2023 (CCF 2023)
- Décale agendas SCoT et PLUi
- SRADET : fragilité juridique, non-conformité Loi Climat et Résilience

Proposition SCoT 2023 (VIGISOL – SAFER)

Hypothèses de vérifications de la base CCF 2022 à partir de photo-interprétations et de définitions d'enveloppes urbaines

estimé à 300 ha
estimé à 162 ha
estimé à 138 ha

estimé à 119 ha
estimé à 71 ha + 100 ha de dents creuses
estimé à 48 ha + ... de dents creuses

estimé à 60 ha
estimé à 36 ha
estimé à 24 ha

estimé à 12 ha
estimé à 7 ha
estimé à 5 ha

191 ha
estimé à 114 ha + 100 ha de dents creuses
estimé à 77 ha + ... de dents creuses

Avantages :

- ✓ Vérifie base de données CCF
- ✓ Définition des enveloppes urbaines
- ✓ Différencie dents creuses et espaces NAF dans les enveloppes urbaines
- ✓ Conformité Loi Climat et Résilience

Inconvénients :

- ✗ En attente de la mise à jour CCF 2023
- ✗ Définitions de l'enveloppe urbaine et de la dent creuse (nécessite dialogue Région – Services de l'Etat)
- ✗ Nécessite justification méthodologique avec Services de l'Etat pour conformité Loi Climat et Résilience
- ✗ Risque contentieux élevé (si SRADET n'intègre pas d'éléments concernant l'enveloppe urbaine)
- ✗ Temps RH à prévoir (minimum dix jours)

- Conformité Loi Climat et Résilience (seulement consommation d'espaces NAF)
- A ce jour, incompatibilité Modification SRADET
- Permet différenciation de deux enveloppes de consommations (espaces NAF, dents creuses)